

ASSOCIATION SYNDICALE DES PROPRIETAIRES DE LA CHATAIGNERAIE

Autorisée par l'arrêté préfectoral du 11 mars 1931 et du 4 avril 2008 Siège social à la Mairie de La Celle Saint-Cloud (78)

Secrétariat
65, allée Jules Verne
78170 La Celle St Cloud
Violaine de Kerautem
secretariat@chataigneraie.info

Hôtel du Département 2 Place André Mignot 78000 Versailles

La Celle St Cloud le 14 Décembre 2020

Objet : Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement

Monsieur,

Le quartier de la Châtaigneraie à la Celle St Cloud est situé entre la RD 321 (avenue L.R. Duchesne) et la RD 307 (avenue de Verdun). Deux axes à forte circulation et donc particulièrement bruyants que nous souhaiterions améliorer pour le quotidien des résidents. Pour cela, il est important de modifier l'accès de ces deux axes tout en restant vigilants à ne pas détourner la circulation à travers notre quartier comme c'est déjà le cas sur les avenues des Gressets et Boileau utilisées comme axe de substitution par de nombreux automobilistes. Il nous apparaît également essentiel de faire enfin respecter la limitation de vitesse en vigueur (50 km/h) afin de réduire la vitesse des véhicules (très souvent supérieure à 50 km/h) ainsi que le bruit qu'ils génèrent.

Après avoir consulté les habitants du quartier de la Châtaigneraie (620 maisons), nous vous proposons les points d'amélioration suivants :

1) Développer d'autres moyens de transport

- Mettre en place, notamment sur la RD321, des couloirs de bus permettant de fluidifier leur trafic.
- Mettre en place un couloir sécurisé pour les vélos. En effet, la RD 307 est fréquentée par de nombreux cyclistes, notamment le week-end, mais la piste cyclable (située de chaque côté de cette avenue lors de la traversée de Vaucresson) s'arrête brutalement à la limite de Vaucresson et de La Celle Saint-Cloud pour réapparaître à Bailly.
- Améliorer la sécurité des piétons se déplaçant le long de la RD307, d'une part sur les trottoirs qui longent les habitations, mais également sur le tronçon forestier reliant la sortie de Vaucresson à la place de Verdun (entrée du quartier de la Châtaigneraie). Nous attirons particulièrement votre attention sur le fait qu'aucun trottoir ne permettant la circulation des piétons n'existe sur cette section. Sans alternative piétonne, elle est donc empruntée tous les jours, notamment par des enfants et familles, de manière dangereuse puisque la circulation des piétons ne peut s'y faire que dans l'herbe, sur des bas-côtés non stabilisés qui sont, de plus, régulièrement jonchés de détritus.

2) Réduction du bruit

- Arborer l'avenue de Verdun
- Revoir le revêtement de la chaussée (pose d'enrobés phoniques)

3) Respect de la vitesse

- Installation de radars pour faire respecter les 50 km/heure ou réduire la vitesse de 50 à 30km/h

Dans l'attente de vos réponses, que nous ne manquerons pas de transmettre aux résidents du quartier de la Châtaigneraie, nous vous prions de croire, Monsieur, en l'assurance de nos salutations distinguées.

Jean Pierre LIEUBRAY Président ASA La Châtaigneraie

Copie : Monsieur Olivier Delaporte, Maire de la Celle Saint Cloud